

AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière et directrice générale adjointe que :

Le conseil d'agglomération a adopté, le 17 novembre 2020, le programme triennal d'immobilisations pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, lequel document est disponible pour consultation aux bureaux municipaux de Rivière-Rouge et La Macaza durant les heures d'ouverture des bureaux.

Le programme triennal d'immobilisations détaillé est disponible sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge au www.riviere-rouge.ca (onglet : Communications et publications / Communiqués et informations / Service des finances).

SOMMAIRE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS PAR DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT	TOTAL	ANNÉE 2021	SUBVENTION PAR UN TIERS ANNÉE 2021	ANNÉE 2022	SUBVENTION PAR UN TIERS ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	SUBVENTION PAR UN TIERS ANNÉE 2023
Loisirs et culture	48 700 \$	19 700 \$	- \$	28 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$
Total		19 700 \$	- \$	28 000 \$	- \$	1 000 \$	- \$

Total des nouveaux projets assumés par les citoyens : 48 700 \$
Total des nouveaux projets assumés par un tiers : -

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 25^e JOUR DE NOVEMBRE 2019

Lucie Bourque
Greffière et directrice générale adjointe